



Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)



Technicien de l'intervention sociale et familiale

Mission.

- Favoriser l'équilibre des personnes et du groupe familial ainsi que l'éducation des enfants,
- Intervenir auprès de publics fragilisés,
- Mener une action sociale préventive et réparatrice le plus souvent réalisée au domicile ou dans le cadre d'actions collectives.

Principales activités.

- Assure des actions d'accompagnement social et de soutien des personnes
- Intervient dans le domaine éducatif et des activités d'éveil de la petite enfance,
- Accompagne la famille pour qu'elle retrouve son autonomie afin d'éviter des interventions plus lourdes, voire des placements en institutions, - Apporte un soutien éducatif technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne.
- Mène la famille à l'autonomie grâce à l'apprentissage de certains actes de la vie courante.

Profil et motivation.

- Bon équilibre psychique,
- Capacité à s'adapter à des situations familiales diverses et difficiles,
- Esprit d'observation et d'analyse, capacité rédactionnelle,
- Contact facile avec les adultes et les enfants,
- Goût du travail en équipe,
- Aptitude pour exercer les tâches de la vie quotidienne et maîtriser des techniques.

Conditions particulières d'exercice de la fonction.

- Collabore avec d'autres travailleurs sociaux,
- Anime des groupes.

Conditions d'accès.

- Etre titulaire du diplôme de Technicien de l'Intervention sociale et familiale.

Perspective d'évolution / Formation qualifiante.

- Formation par voie directe ou en cours d'emploi sur une période de 18 à 24 mois (950 Eh) - Accès par la voie de la VAE. à d'autres diplômes de niveau III : ex BTS ECF

Formation continue.

- Formation complémentaire en rapport avec les situations du domicile.

FÉDÉRATION ADMR DE SEINE-MARITIME

1, rue Ernest Delaporte 76710 Montville

Tél.: 02 32 93 90 90 - Télécopie : 02 32 93 90 99

E-mail : info.fede76@admr.org